

Compte-Rendu

Réunion du GAL Îles et Estuaires Charentais



Salle du Conseil, ECHILLAIS

Mardi 14 octobre à 09h30.



Liste de présence à l'ouverture de la séance

Parmi les membres du GAL Îles et Estuaires Charentais étaient présents à l'ouverture de la séance :

GROUPE D'INTERET 1 : collège public					
14/10/2025			14/10/2025		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...		Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	
FERCHAUD Pascal	Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique	Présent	GOUGNON Lysiane	Maire de Sablonceaux	
BERNARD-BARTHE Pierre	Adjoint au maire de Saint-Augustin	Présent	PORTIER Myriam	Maire de l'Eguille-sur-Seudre	
RIMBAULT Raynald	Conseiller municipal de Royan		CANOVA Annick	Conseillère communautaire CARA	
GRASSET Alain	Maire de Talmont-sur-Gironde	Présent	CARRE Michèle	Elue communautaire CARA déléguée à l'agriculture, l'élevage et la ruralité	
BOURBIGOT Sébastien	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	GIREAUD Isabelle	Conseillère déléguée de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Excusé
MAUGAN Claude	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	PACAUD Lionel	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	
BESSAGUET Bruno	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	Présent	DEMENE Lydie	Maire de Port-des-Barques	
LESAUVAGE Thierry	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan		BURNET Alain	Vice-Président de la communauté d'agglomération Rochefort Océan	
PARENT Michel	Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron		SUEUR Christophe	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	
BRECHKOFF Thibaut	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron		ROBILLARD Patrice	Vice-Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron	
BROUHARD Patrice	Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Présent	BOMPARD Alain	Vice-Président de la communauté de communes du Bassin de Marennes	Excusé
RABELLE Dominique	Conseillère Départementale		BRACHET Anne	Conseillère Départementale	Excusé
GROUPE D'INTERET 2 : collège privé					
14/10/2025			14/10/2025		
Nom Prénom	Intervenant en qualité de...		Nom Prénom	Intervenant en qualité de...	
DUPONT Jean-Michel	Vice-Président de l'association Saint-Georges Voiles	Présent	BROCHON Jean-Pierre	Secrétaire de l'association L'huile pédagogique	
DAUTRICOURT Arnaud	Responsable de production culturelle de la Cordierie Royale	Présent	BOURNEL Caroline	Directrice de la Fédération départementale des chasseurs de charente-Mantime	
HERBAUT Emrick	Directeur adjoint de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	Présent	GUENESAUZ Cécile	Directrice adjointe de l'Office de tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	
MARIOT Emilie	Coordinatrice de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	Présent	GAUDIN Zachary	Chargé de projets de l'association Île d'Oléron Développement Durable Environnement	
VINS Jérôme	Directeur du centre socioculturel Georges Brassens de Saint-Sulpice-de-Royan	Excusé	RICHY Emmanuel	Membre de l'Association Patrimoine Saint-Seurin d'Uzet - Auberge-Musée du Caviar et de l'Esturgeon	
JANNY Jean-Christophe	Directeur général de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Excusé	LEPLUMEY Krystel	Directrice administrative et financière de l'Association pour le Traitement, l'Accompagnement, les Soins et le Handicap	Présent
MARION Dominique	Administrateur de la fédération régionale d'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine	Présent	GORICHON Frédéric	Président du groupement d'éleveurs du marais de Brouage	
BENARD Eric	Entrepreneur Ostréicole	Excusé	GACHIGNAT Fabienne	Agricultrice	
THEMIER Fabrice	Président de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun		MARTINEAU Jean-Dominique	Directeur de la Coopérative agricole d'Approvisionnement et d'Achat en Commun	
CARDINAL Renaud	OG UWL Surfboards		DUJOLLE Rémi	Chef de projet UWL Surfboards	
FAYOLE Jean	Membre du Conseil de Développement Royan Atlantique		DUJARRIC DE LAGARDE André	Président du Conseil de Développement Royan Atlantique	Présent
METAI Michel	Secrétaire du Conseil de Développement Rochefort Océan		BOUCHER Christophe	Membre du Conseil de Développement Rochefort Océan	
DUFOUR-FRAS Delphine	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat		DOMBRAY Pauline	Elue de la Chambre des métiers et de l'artisanat	
THIBAUDEAU Fabrice	Elu de la Chambre d'agriculture				
RENOUF Gilles	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Excusé	BROUSSIER Eric	Elu de la Chambre du commerce et de l'industrie	Présent

Les membres associés présents :

- Barbara ROUSSEAU-DESCHAMPS - Secrétaire Générale Adjointe - sous-préfecture de Rochefort

L'équipe technique du GAL :

- Xavier PASTEAU – Directeur Politiques contractuelles et ingénierie de projets (CdA Royan Atlantique)
- François AMAND - Animateur de proximité (CdA Royan Atlantique)
- Caroline FOSSET – Animatrice de proximité (CdA Royan Atlantique)
- Cristelle BOUCHALAIS-COUZON – Animatrice de proximité (CdA Rochefort Océan)
- Florence BOBILLON – Animatrice de proximité (CdC de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes)
- Laura DUPUY – Assistante administrative et financière des fonds Européens (Pôle Marennes Oléron)
- Michaël SPADA – Coordinateur du GAL Îles et Estuaires Charentais (Pôle Marennes Oléron)

QUORUM

Le double quorum est atteint d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 14/10/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9 Votants : 15
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 8 Votants : 8

ORDRE DU JOUR

Sur la base d'un diaporama (annexe 1), les échanges se sont déroulés selon l'ordre du jour suivant :

- 1 - Visite de la salle multi activités d'Echillais
- 2 - Généralités liées au programme
 - Validation du CR de la réunion du 17/06/2025
 - Validation de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais
 - Validation de la règle de sortie des projets de la liste d'attente FEDER 1
 - Validation du projet d'avenant à la convention AG – GAL
- 3 - Projets soumis au vote
 - 2 dossiers proposés en opportunité
 - 4 dossiers proposés pour sélection

VALIDATION DU CR DU 17/06/2025

Claude Maugan prend la parole afin de remercier le GAL Iles et Estuaires Charentais pour la participation au financement de la salle multi-activité visitée préalablement à cette séance.

En l'absence de Monsieur Michel Parent, Sébastien Bourbigot ouvre la réunion et met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation du compte rendu de la précédente réunion du GAL Iles et Estuaires Charentais du 17/06/2025.	15	0	0	0	0

VALIDATION DE LA NOUVELLE COMPOSITION DU GALIEC

Michael Spada prend la parole afin de présenter les changements de la composition du GAL Iles et Estuaires Charentais, laisse la parole aux nouveaux membres présents et rappelle la possibilité d'un renouvellement du collège public en juillet 2026.

Sébastien Bourbigot met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de la nouvelle composition du GAL Iles et Estuaires Charentais	15	0	0	0	0

VALIDATION DE LA REGLE DE SORTIE DES PROJETS DE LA LISTE D'ATTENTE FEDER 1

Michael Spada expose les évolutions de consommation de la maquette et propose, en vue des sous consommations déjà identifiées, de reverser les projets de la liste d'attente FEDER 1 sur leur fiche action respective et de considérer qu'ils seront traités comme les autres, dans l'ordre d'arrivée des pré demandes (Cf présentation en PJ).

Sébastien Bourbigot : Est-ce qu'il y a des projets qui ont été payés aujourd'hui ?

Michael Spada : Non, pour l'instant, aucun dossier n'est en cours de paiement, nous vous présenterons la courbe quand cela commencera. La Région vient de terminer l'instruction de la précédente programmation et commence tout juste l'instruction de celle-ci. A savoir que notre Région est pourtant l'une des plus en avance en termes d'instruction.

Sébastien Bourbigot : L'enjeu est surtout pour les privés.

Michael Spada : Nous sommes en très bonne entente avec notre instructrice, Christine Frouin, et nous priorisons l'instruction des dossiers les plus fragiles économiquement.

Sébastien Bourbigot : Ça ne priorise pas les dossiers cette décision ?

Michael Spada : Non, justement, nous validons le fait qu'ils soient traités par ordre d'arrivée, comme ils pouvaient l'être avant d'être sur la liste d'attente. De plus, selon les consommations prévisionnelles, tous ces dossiers peuvent être soutenus.

Sébastien Bourbigot met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de la règle de sortie des projets de la liste d'attente FEDER 1	15	0	0	0	0

VALIDATION DU PROJET D'AVENANT A LA CONVENTION AG – GAL

Après une présentation des dynamiques de consommation prévisionnelle avec notamment une nette progression des projets pressentis sur le FEADER suite au travail d'animation engagé, Michael Spada rappelle qu'un projet d'avenant à la convention AG – GAL a été soumis par courriel électronique. Il est proposé ici de fermer la fiche action 7 FEDER d'un part et d'agrandir le champ d'éligibilité des actions soutenues sur la fiche action 8 FEADER d'autre part pour rendre possible le soutien à un projet pressenti via le FEADER (Cf présentation en PJ). Le projet pressenti serait un projet de coopération porté par l'Office du Tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes. Emrick Herbaut prend la parole pour expliquer brièvement ce que pourrait être ce futur projet.

Bruno Bessaguet : Si cette dynamique de consommation prévisionnelle continue, nous pouvons penser que nous réussirons à consommer l'intégralité des fonds disponibles ?

Michael Spada : Nous pouvons penser que cette dynamique risque de baisser comme vu précédemment sur le FEDER et nous sommes dans l'obligation d'anticiper pour répondre à la barrière calendaire du dépôt des dossiers et à la perspective des élections municipales. Dans ce sens, la proposition d'un nouvel avenant début 2026 pour créer une nouvelle fiche-action semble se confirmer.

Dominique Marion : Je tenais à féliciter cette montée des projets agricoles ce qui prouve que nous avons bien agi politiquement en mettant un point d'honneur à cette filière et les équipes techniques ont permis cette efficience-là par leurs différentes actions.

Michael Spada reprend la parole afin d'introduire la présentation du projet pressenti sur la future fiche action FEADER.

Emrick Herbaut expose succinctement le projet de coopération entre l'office de tourisme de l'île d'Oléron et du bassin de Marennes et l'office de tourisme Sud Vienne sur l'enjeu de la responsabilité territoriale des entreprises.

Sébastien Bourbigot : Sud Poitou c'est Poitiers, non ?

Emrick Herbaut : Non, c'est plus rural, Montmorillon.

Emilie Mariot : Combien y a-t-il dans la FA7 pour savoir quel transfert va s'effectuer ?

Michael Spada : Elle était déjà à 0 puisque nous avons basculé les fonds précédemment. Le principe est de changer le champ d'éligibilité de la FA8 et de fermer la 7 et rester à 50 000€ sur la FA8.

Dominique Marion : La négociation avec la Région est déjà faite ?

Michael Spada : Oui tout est OK avec la Région, il ne manque que la validation du GAL.

Pascal Ferchaud : Cette validation de la modification ne sous-entend pas la validation du projet de coopération ?

Michael Spada : Non, absolument pas, ce que vous validez aujourd'hui c'est l'Avenant et non pas le soutien à un projet.

Sebastien Bourbigot met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation du projet d'avenant à la convention AG – GAL	15	0	0	0	0

PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR OPPORTUNITE

Un dossier de lecture envoyé préalablement aux membres de GAL contenait une fiche de présentation de projet pour chacune des opérations étudiées en séance. Une nouvelle version des fiches de présentation de projet avec la décision du GAL est également jointe au CR.

DEPLOIEMENT DE LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE DES EXPLOITATIONS REALISANT DE LA VENTE OU DES VISITES PEDAGOGIQUES SUR SITE

Présentation du projet

Michael Spada prend la parole afin de présenter le projet succinctement et les porteurs de projet.

Dominique Dupuis, chargée du Projet d'Alimentation Territoriale sur le secteur Rochefort/Marennes, présente le projet.

Projet	DEPLOIEMENT DE LA SIGNALISATION D'INFORMATION LOCALE DES EXPLOITATIONS REALISANT DE LA VENTE OU DES VISITES PEDAGOGIQUES SUR SITE	
Porteur de projet	CARO	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Coût total HT présenté (Pré-demande)		Montant de subvention envisagé
18 643,57 €		14 914,86 €

Michel Parent rejoint la réunion et peut donc prendre part aux débats et aux votes. Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 14/10/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9 Votants : 16
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 8 Votants : 8

Pascal Ferchaud : Avec le projet que vous avez réalisé entre 2022 et 2024, avez-vous eu des retours sur les retombées de cette signalisation ?

Dominique Dupuis : Nous n'avons pas de retour quantitatif mais les éleveurs sont très contents d'avoir leur panneau.

Claude Maugan : Ceci est un beau complément. Les premiers panneaux permettaient de mettre en évidence les exploitations agricoles mais ceux-ci seront en lien direct avec la population.

Dominique Dupuis : Nous savons que sur les fermes pédagogiques, puisque nous prenons en charge le transport, nous avons 18 bus qui se sont déplacés sur les fermes en 2025.

Bruno Bessaguet : Cette signalétique a permis d'harmoniser les choses car avant elle était archaïque et anarchique. Ce projet est porté par la CARO mais le bénéficiaire est privé, c'est vraiment pour les exploitants.

Sébastien Bourbigot : A chaque panneau vous avez un service à la ferme ? Soit une ferme pédagogique soit une vente directe ?

Dominique Dupuis : Oui, vous pouvez, soit visiter, soit consommer sur place.

Sébastien Bourbigot : Et 1h par jour ou 5 jours dans la semaine ?

Dominique Dupuis : C'est à la demande, les agriculteurs ont de multiples activités.

Sébastien Bourbigot : Entre les besoins d'être en magasin fermier à divers endroits et le peu de personnel, je doute que les exploitations restent ouvertes. Et deuxième point, quel est le réel besoin d'avoir des panneaux sur la route avec les moyens technologiques d'aujourd'hui ? Nous prenons nos téléphones portables et nous mettons l'adresse dans l'application, ce qui nous conduira à la ferme sans difficulté que nous ayons un panneau ou pas. La question est de savoir si ces panneaux sont directionnels ou si c'est une mise en avant de la ferme.

Bruno Bessaguet : C'est également une certification que la ferme travaille en circuit-courts puisque c'est en lien avec le PAT.

Sébastien Bourbigot : C'est plus de la communication qu'un panneau directionnel pour arriver à la ferme.

Pierre Bernard-Barthe : Je suis moi-même maraîcher à la ferme, j'ai multiplié les moyens de communication et depuis que j'ai ce panneau, 2 années, c'est flagrant. Il faut savoir que nos fermes ne sont pas toujours identifiées sur les GPS et les gens se retrouvent à 500 mètres de la ferme sans savoir où ils doivent aller. Je pense que ces panneaux permettent de développer la vente à la ferme en direct.

Arnaud Dautricourt : Il y a aujourd'hui 5 panneaux d'affichage, comment gérez-vous si un autre fermier veut également cet affichage ?

Dominique Dupuis : Nous ne pouvons pas répondre aux demandes seules, nous devons les regrouper et monter un projet.

Arnaud Dautricourt : Y a-t-il des exploitations qui sont en site classé ? Comment se passe le panneautage ?

Dominique Marion : Le problème est persistant, et il y a beaucoup de réunions à ce sujet à Paris car légalement, nous ne pouvons pas mettre les signes de qualité en avant.

Dominique Dupuis : Oui, c'est Estelle Bizet, en charge de cette thématique, qui est venue avec nous faire le tour des panneaux afin de valider les sigles présents et la conformité des panneaux.

Sébastien Bourbigot : Il y a tellement de signe qui existe aujourd'hui que si on en met un, on doit en mettre beaucoup, par exemple, une ferme peut être labélisée tourisme handicap aussi donc si nous mettons chaque sigle, le panneau va devenir très grand.

Dominique Marion : Je vous parle des 4 sigles officiels de qualité reconnus.

Dominique Dupuis : C'est pour cela que dans le plan de communication et la carte interactive les sigles seront présents.

Eric Broussier : C'est dommage de ne pouvoir informer de la nature de l'exploitation sur les panneaux, afin d'informer et donc d'interpeller les visiteurs.

Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et Michael Spada reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Aucune remarque ni question n'est faite sur la notation.

Les personnes en conflit d'intérêt, Sébastien Bourbigot, Claude Maugan et Bruno Bessaguet sortent de la salle.

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 14,5/25 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	0	3

Sébastien Bourbigot quitte la séance, son suppléant n'étant pas présent, son vote n'est plus représenté.

Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 14/10/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9 Votants : 15
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 8 Votants : 8

ILES AGRICLIM

Présentation du projet

Florence Bobillon prend la parole afin de présenter le projet succinctement et le porteur de projet.

André Fiquet, Co-Président du Réseau Agricole des Iles Atlantiques, présente le projet.

Projet	ILES AGRICLIM	
Porteur de projet	RAIA	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Coût total HT présenté (Pré-demande)		Montant de subvention envisagé
62 696,00 €		48 000,00 €

Michel Parent : Quelle est la situation du RAIA aujourd'hui puisque, je me rappelle d'une rencontre au conseil départemental de la Charente Maritime, où le RAIA avait beaucoup de difficultés à financer les postes des techniciens et, deuxième question, vous évoquez l'espace agricole, est-ce qu'on peut considérer que la saliculture, la conchyliculture ou l'aquaculture peuvent être associés à cette étude ?

André Fiquet : Pour commencer, le RAIA, après une période assez difficile, a refait surface. Nous avons changé de mode de gouvernance. Nous avons augmenté nos cotisations donc notre budget et parfaitement stabilisé aujourd'hui et les forces vives du RAIA sont là.

Emilie Mariot : Le bilan 2024 du RAIA annonce un résultat de + 26 700€ notamment grâce à l'articulation du PAT sur les îles.

Michel Parent : Ma question portait sur les forces vives, la matière grise a-t-elle été réintégrée ?

Emilie Mariot : Oui, nous avons aujourd'hui deux nouveaux salariés.

André Fiquet : La force principale est Naïla Bedrani qui reste présente.

Eric Broussier : En prenant en exemple ce qu'il s'est fait en Bretagne, 3 ans c'est long.

André Fiquet : Non, pas du tout car la construction géomatique est déjà présente mais tout ce qui est enquêtes de terrain, ateliers de concertation puis la phase de sensibilisation pour envisager l'avenir d'une problématique comme celle de l'agriculture, de l'alimentation et de la santé, les 3 années ne seront pas de trop. Sachant qu'il faut également construire tous les documents support pour valoriser ce savoir qui est accumulé.

Eric Broussier : Pour l'aspect humain, 3 ans, c'est presque la moitié du budget donc c'est important, il faut trouver des gens qui sont prêts à tenir ces 3 ans.

André Fiquet : Les stagiaires sont sur des périodes limitées et pour rebondir sur la question de monsieur Parent, cette étude concerne, certes, les îles mais aussi la bordure Littorale et ça ne concerne pas que l'agriculture au sens strict. La conchyliculture, la saliculture ou l'aquaculture pourront bien entendu bénéficier de ces analyses. Ce ne sera pas nous qui nous en emparerons, mais nous diffuserons le savoir, y compris vers des professions qui nous sont très proches.

Michel Parent : Je pensais surtout aux marais, qui est un bonheur partagé par les 3 îles, donc cette étude concernera-t-elle aussi l'impact du réchauffement climatique sur nos marais ?

André Fiquet : Oui parce que nous avons des agriculteurs qui sont sur le marais et donc ils font partie des gens que nous souhaitons impliquer. Les outils géomatiques s'intéresseront tout autant à une parcelle agricole qu'à une parcelle sous forme de marais.

Arnaud Dautricourt : En termes de partenariat, il y a un propriétaire foncier qui est très présent, c'est le conservatoire du Littoral qui travaille sur un programme et qui questionne notamment les conséquences du changement climatique sur le territoire.

André Fiquet : Nous avons déjà mis en partenariat des chantiers, autour du conservatoire du Littoral et d'autres. Nous avons l'habitude de travailler avec eux.

Débat & Vote

Le porteur de projet quitte la salle et Florence Bobillon reprend la parole afin de présenter la notation faite par le comité technique et le plan de financement.

Pascal Ferchaud : Finalement, c'est un dossier qui aurait pu rentrer dans la coopération.

Florence Bobillon : C'est comme ça que je l'avais imaginé mais la Région refuse car les coûts ne sont supportés que par le RAIA et donc il n'y a pas de coopération car il n'y a pas de partage de couts entre deux structures sur deux territoires différents.

Les personnes en conflit d'intérêt, Emilie Mariot et Michel Parent, sortent de la salle.

Dominique Marion met au vote par boitier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Validation de l'opportunité de l'opération présentée avec une note de 24/25 suite à l'analyse du comité technique, de la jurisprudence et des débats en séance.	13	0	0	0	2

PROJETS SOUMIS AU VOTE POUR SELECTION

Pour les quatre dossiers soumis en sélection, Michael Spada détaille les taux d'aide et les montants maximum soumis au vote suite à l'instruction par la Région Nouvelle Aquitaine (Cf. la présentation PJ). Un rappel de ce qui avait été vu pour ces mêmes dossiers en opportunité est fait.

EXTENSION DE LA FROMAGERIE MAM ADIZA

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Extension de la fromagerie Mam Adiza	
Porteur de projet	EARL de Pelard	
Fiche action concernée	N°6 – Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts	
Dépenses éligibles	FEADER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
138 079,40 €	71 801,28 € (80% des financements publics)	29/35 soit 83%

Vote

Michel Parent met au vote par boitier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Extension de la fromagerie Mam Adiza » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	15	0	0	0	0

Bruno Bessaguet quitte la séance, son suppléant n'étant pas présent, son vote n'est plus représenté. Le double quorum est maintenu d'après les règles définies par le règlement intérieur validé en séance le 11/12/2023.

Règles pour que les décisions puissent être prises valablement	Réunion du 14/10/2025
30% minimum des pouvoirs de vote du GAL sont présents	Minimum : 9 Votants : 14
50 % minimum des membres votants du GAL présents sont des représentants du collège privé	Minimum : 7 Votants : 8

REALISATION D'UNE ETUDE DE FAISABILITE POUR OPTIMISER L'AMENAGEMENT ET LA GESTION DES ESPACES ET EQUIPEMENTS ECONOMIQUES

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques	
Porteur de projet	CCIO	
Fiche action concernée	FA3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes	
Dépenses éligibles	FEADER maximum suite à l'instruction réglementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
43 080,00 €	18 464,00 € (43% du cout total éligible)	13/20 soit 65%

La personne en conflit d'intérêt, Michel Parent sort de la salle.

Vote

Dominique Marion met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Réalisation d'une étude de faisabilité pour optimiser l'aménagement et la gestion des espaces et équipements économiques » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	13	0	0	0	1

ETUDES CAPACITAIRES D'UN ENSEMBLE D'OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE LOGEMENTS EN RESIDENCE PRINCIPALE

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Etudes capacitaires d'un ensemble d'opérations d'aménagement de logements en Résidence principale	
Porteur de projet	CCIO	
Fiche action concernée	N°4 – Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
197 780,00 €	80 000,00 € (40% du coût total éligible)	19,5/20 soit 97,5%

La personne en conflit d'intérêt, Michel Parent sort de la salle.

Vote

Dominique Marion met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Etudes capacitaires d'un ensemble d'opérations d'aménagement de logements en Résidence principale » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	13	0	0	0	1

ELABORATION DU PLAN DE GESTION ET DE VALORISATION DU JARDIN DES RETOURS ET DU JARDIN DE LA MARINE A ROCHEFORT

Rappel du projet

Michael Spada rappelle les éléments importants du dossier et les éventuelles évolutions depuis le vote en opportunité puis détaille le plan de financement validé par l'autorité de Gestion et l'avis qui s'en suit.

Projet	Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine à Rochefort	
Porteur de projet	CARO	
Fiche action concernée	N°2 – Préservation et promotion des paysages et du patrimoine	
Dépenses éligibles	FEDER maximum suite à l'instruction règlementaire	Note obtenue en opportunité (inchangée)
48 400,00 €	20 812,00 € (43% du cout total éligible)	18,5/30 soit 62%

La personne en conflit d'intérêt, Claude Maugan, sort de la salle.

Vote

Michel Parent met au vote par boîtier électronique la proposition suivante :

Objet	VOTANTS			NON VOTANTS	
	POUR	ABSTENTION	CONTRE	NON EXPRIME (Présent)	CONFLIT D'INTERET (absent)
Sélection de l'opération « Elaboration du plan de gestion et de valorisation du Jardin des retours et du Jardin de la marine à Rochefort » selon les conditions présentées dans le tableau ci-dessus.	13	0	0	0	1

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h03.

Le 16/10/2025 à Marennes,

Président du PETR Marennes Oléron

Michel PARENT

Pôle
Marennes
Oléron